

Les Oubliés du COVID-19 #3

**Isolés depuis des semaines, voire depuis des mois,
de nombreux agents en ASA connaissent une détresse ignorée.**

Des témoignages nous reviennent concernant :

- **Leurs inquiétudes pour leur santé, doublée d'un mal-être certain** : « *Mes collègues ont galéré tout ce temps, comment vont-ils m'accueillir après ces mois d'absence ?* » ; « *Que va-t-on penser de moi ?* »
- **Leur préoccupation pour leurs collègues** : « *N'étant pas remplacée, je ne peux plus laisser mes collègues se débrouiller sans moi !* »
- **Leurs incertitudes sur les conditions de reprise** : « *Vais-je reprendre là où je travaillais avant ?* » ; « *Dans quelles conditions vais-je réintégrer l'établissement ?* » ...

La Ville de Paris envisage-t-elle de mettre en place une consultation psychologique spécifiquement dédiée aux agents en ASA afin de ne pas les laisser dans une situation d'isolement ?

L'administration compte-t-elle déployer un dispositif d'appel spontané vers ses agents, comme elle le fait pour les Parisiens âgés, fragiles ou en situation de handicap qui sont appelés par la DASES ou le CASVP afin de savoir s'ils vont bien et s'ils ont besoin d'un service spécifique de la Ville de Paris ?

Chaque agent peut d'ores et déjà appeler le SAM ou la médecine préventive s'il éprouve le besoin de parler à un professionnel. Mais pour les personnes les plus isolées, ne sachant pas ou ne pouvant pas entreprendre cette démarche, que compte faire la Ville ?

La CFTC a déjà demandé dans certaines directions qu'une attention particulière soit accordée aux agents en ASA, et que des groupes de travail en interne soient mis en place pour préparer le retour en équipe.

La démarche de prévention des risques psychosociaux de la Ville ne peut pas faire l'impasse sur le mal-être et les risques de marginalisation de ses agents !

La CFTC appelle l'administration à réunir toutes les organisations syndicales pour réfléchir ensemble à la sortie de crise sanitaire.

Toujours mobilisée, la CFTC à vos côtés

